

Commission Fédérale Sportive

Réunion du 16 janvier 2008

Présents : Mmes - DELPEYROUX - RENARD
MM. ANDRE - COURTIN - MORIAUX - ROMERO
Excusée : Mme SERVAGE _____

**Championnats de France
Enregistrement des feuilles de marque**

Cadets 2^{ème} division

N°226 du 25 novembre 2007

12^{ème} journée N°353 à 384 sauf 363 – 364 – 369 – 377 – 378 – 380 – 382 - 383

Cadets 1^{ère} division

N°177 à 192 sauf 178 – 180 – 185 – 186 – 187 – 188 – 189

Minimes Masculins 2^{ème} phase

Groupe A N°1 à 18 sauf 2 – 3 – 9 – 11

Groupe B N°201 à 218 sauf 216 – 217

NM1

17^{ème} journée N°145 à 153

NM2

15^{ème} journée N°393 à 420 sauf 401

16^{ème} journée N°421 à 448

NM3

12^{ème} journée N°793 à 864 sauf 841

13^{ème} journée N°865 à 936 sauf 865 – 867 – 875 – 876 – 880 – 886 – 888 – 889 – 891 – 900 – 903 – 906 –
907 – 909 – 910 – 911 – 916 – 933

Minimes Filles 1^{ère} phase

4^{ème} journée N°139

9^{ème} journée N°319

10^{ème} journée N°326 – 355 – 353 – 354

Minimes Filles 2^{ème} phase

Groupe A 1^{ère} journée N°2 – 5 – 9 – 10 – 12 – 14 – 17

4^{ème} journée N°69

Groupe B 1^{ère} journée N°202 – 204 – 206 – 207 – 210 – 215 – 216

Cadettes 1^{ère} division

10^{ème} journée N°146 – 170

12^{ème} journée N°180 – 183 – 187 – 191

Cadettes 2^{ème} division

8^{ème} journée N°144

11^{ème} journée N°202 – 208 – 217

12^{ème} journée N°226 – 227 – 228 – 229 – 230 – 232 – 234 – 235 – 236 – 237 – 240

14^{ème} journée N°278

Ligue Féminine N°76 – 83 – 87 à 89 – 91

NF1 N°116 – 122 à 128 sauf 125 – 126

NF2 N°394 à 419 sauf 399 – 401 – 405 – 410 – 417 – 418
NF3 N°530 à 575 sauf 539 – 546 – 547 – 549 - 561 – 567 – 568 – 571 - 574

Trophée et Coupe de France Enregistrement des feuilles de marque

TCSF N° 156 – 171

TCSM 1/64^{ème} N°172 – 178 – 182 – 187 – 190 – 197 – 198 – 199 – 206 – 207 – 210 – 213 – 217 – 222

Cadets N°3 – 8 – 11 – 14 – 20 – 52 – 53 – 61 – sauf 23 – 51

DOSSIERS TRAITES

Dossier CFS 07/08 N°72 – MARTIGUES SPORTS

TCSM N°117 du 15 décembre 2007

Non-respect de l'article 8 de la compétition.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°73 – CANARIS SERRES GASTON

TCSM N°181 du 5 janvier 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°74 – AVENIR DE RENES

TCSM N°198 du 5 janvier 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°75 – AS CHERBOURG

TCSM N°196 du 5 janvier 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°76 – TREMBLAY AC

TCSM N°204 du 5 janvier 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°77 – LILLE METROPOLE

NM1 N°143 du 22 décembre 2007

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM1.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°78 – CANARIS SERRES GASTON

NM2 N°102 du 12 janvier 2008

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM2.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°79 – REZE BASKET 44

NM3 N°812 du 12 janvier 2008

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM3.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°80 – KAYSERSBERG AMMERSCHWIHR

NM3 N°847 du 12 janvier 2008

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM3.

Un joueur de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°84 – SMUC

TCSF N°100 du 15 décembre 2007

Non-respect de l'article 8 de la compétition .

Equipe composée de 6 joueuses

Les 2 joueuses de moins 21/23 ans n'ont pas participé à la rencontre.

Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°85 – BASKET LANDES

TCSF N°107 du 15 décembre 2007

Non-respect de l'article 8 de la compétition .

Equipe composée de 7 joueuses

Pénalité financière 50 €.

Dossier CFS 07/08 N°86 – BASKET LUY ADOUR

TCSF N°108 du 16 décembre 2007

Non-respect de l'article 8 de la compétition .

Les 2 joueuses de moins 21/23 ans n'ont pas participé à la rencontre.

Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°87 – AS MONACO

TCSF N°87 du 5 janvier 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition .

Equipe composée de 7 joueuses

Pénalité financière 50 €.

Dossier CFS 07/08 N°88 – VENELLES

TCSF N°154 du 5 décembre 2007

Non-respect de l'article 8 de la compétition .

Equipe composée de 7 joueuses

Pénalité financière 50 €.

Dossier CFS 07/08 N°89 – ISTRES

TCSF N°155 du 5 janvier 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition.

Equipe composée de 7 joueuses

Pénalité financière 50 €.

Dossier CFS 07/08 N°91 – AS CHERBOURG

TCSF N°175 du 5 janvier 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition .

Equipe composée de 7 joueuses

Pénalité financière 50 €.

Dossier CFS 07/08 N°92 – ST CHAMOND

TCSF N°195 du 5 janvier 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition .

Une joueuse de moins 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre.

Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°93 – CULOZ BC

NF3 N°477 du 2 décembre 2007

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NF3.

Une joueuse de moins de 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre.

Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°94 – MINISTERE DES FINANCES

NF3 N°556 du 13 janvier 2008

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NF3.

Une joueuse de moins de 21/23 ans n'a pas participé à la rencontre.

Pénalité financière 100 €.

Dossier CFS 07/08 N°95 – UNION SLUC NANCY/TOUL

NF3 N°565 du 13 janvier 2008

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NF3.

L'équipe était composée de 7 joueuses

Pénalité financière 50 €.

OUVERTURES DE DOSSIERS**Dossier CSF 07/08 N°81 – VAILLANTE VRIGNE AUX BOIS**

NM3 poule H N°836 du 13 janvier 2008

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule H N°836 du 13 janvier 2008, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur HESSIQUE Florian titulaire d'une licence de type B N°3873458 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licence de type B ne sont pas autorisés à évoluer en Championnat de France.

Dossier CSF 07/08 N°82 – STADE RODEZ AVEYRON

NM3 poule B N°801 du 12 janvier 2008

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule B N°801 du 12 janvier 2008, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur TAPE Didier titulaire d'une licence de type M N°481 5534 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licence dont le numéro commence par un N°4 ne sont pas autorisés à évoluer en Championnat de France (Art. 419.1 des règlements généraux).

Dossier CSF 07/08 N°83 – STADE RODEZ AVEYRON

CM2 poule B N°359 du 13 janvier 2008

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de CM2 poule B N°359 du 13 janvier 2008, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur FAOU Paul titulaire d'une licence de type B N°3922557 a participé à la rencontre.

Or les titulaires de licence de type B ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France.